

Le pouvoir de décision des femmes dans le domaine politique

Rêve ou réalité?

par *Marcelline Razafimbelo*

The author presents strategies aimed at developing a political conscience in women's groups in Madagascar and promotes the implementation of gender development policies as the key to increasing women's participation in all levels of society.

La société malgache assigne à la femme, outre la soumission à l'homme et son rôle de reproductrice, d'autres rôles dont ceux de parent, d'épouse, de domestique, rôles qui ne lui permettent pas toujours de s'affirmer et ainsi prendre sa véritable place.

Trop souvent convaincu de détenir le modèle à suivre, l'homme de quelque société que ce soit, à Madagascar comme ailleurs, a la fâcheuse tendance de sous-estimer la femme dans son altérité et ses capacités.

La société malgache assigne à la femme, outre la soumission à l'homme et son rôle de reproductrice, d'autres rôles dont ceux de parent, d'épouse, de domestique, d'aide communautaire, rôles qui ne lui permettent pas toujours de se valoriser ou de s'affirmer et ainsi prendre sa véritable place.

Depuis ces six dernières années, Madagascar a connu de grands bouleversements socio-politiques aussi fondamentaux que ceux de la révolution communiste du début de ce siècle, et ce sont, une fois encore, les hommes qui sont au devant de la scène pour orienter la société qui se construit dans le cadre du processus démocratique tel que vécu par Madagascar et le continent africain.

Cela peut s'expliquer par le fait que depuis deux décennies, on a abordé la question des femmes et de leur rôle dans la société, sous l'angle économique. Les cortèges de séminaires, colloques et autres ateliers sur la femme ont plutôt axé leurs réflexions et leurs travaux sur "la femme et le développement" très rarement, sinon jamais, sur son rôle politique, sur ses rapports avec le pouvoir, sur sa participation aux prises de décision. Peut-être, a-t-on, justement peur que les femmes brisent les schémas traditionnels et revendiquent l'émergence d'une vision nouvelle des rapports entre femmes et hommes?

Par ailleurs, selon une étude réalisée par les Nations Unies, il faudrait attendre vers l'an 2490 avant que les femmes soient aussi nombreuses que les hommes à occuper des postes responsables dans le domaine économique. Pour le U.S. Fund for Feminist Majority, au rythme actuel, ce n'est que vers l'an 2465 qu'il y aura autant de femmes que d'hommes aux postes décisionnels. Et le Bu-

reau international du travail de renchérir, "au rythme actuel la parité dans les instances de décision économique et politique ne pourra être atteinte que dans cinq siècles."

Cette situation sonne un peu comme une insulte mais elle est réelle et nous force à une réflexion qui devra déboucher sur l'action et aborder sans état d'âme ni complexe, le rôle politique des femmes dans le processus de démocratisation de Madagascar.

Je me propose ici de poser un diagnostic qui va au au-delà du constat plutôt que de disserter sur des notions philosophiques et féministes. Je veux essayer d'identifier, d'examiner les facteurs-clé qui empêchent la femme Malgache de participer aux instances politiques et décisionnelles de son pays, et aussi je veux définir les stratégies qui favoriseraient son émancipation et la promotion de sa citoyenneté.

En parlant de citoyenneté, nous posons la question fondamentale de la "citoyenneté de la femme". La citoyenneté étant définie comme "le fait d'être membre d'une collectivité, ayant la possibilité de participer sans entraves à la prise de décision au niveau social, économique, culturel et politique. (...) Le fait d'accéder équitablement aux ressources (terres, eaux ...) et aux biens et services de base (santé, éducation ...)" (Forum d'ONG et associations africaines).

Mon intervention portera sur quatre axes: (1) le cadre légal de la promotion de la femme malgache; (2) la participation politique efficace de la femme malgache; (3) les entraves/contraintes à la promotion politique, à l'accès de la femme à une véritable citoyenneté; (4) les perspectives pour la femme malgache d'une citoyenneté vécue.

Cadre légal de la promotion politique de la femme malgache

Madagascar a ratifié, le 19 décembre 1988, la convention du 18 décembre 1979 devenue, le trois septembre 1981, le traité international sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Ce texte est fondamental car il a été le premier à reconnaître, de manière explicite et sur la scène internationale, le rôle de la femme dans le développement et surtout à lui permettre d'atteindre l'égalité avec les hommes, et de promouvoir les droits de l'homme et les libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel, et civil.

Madagascar a également adhéré aux "stratégies de Nairobi" qui furent adoptées lors de la Conférence internationale d'évolution de la décennie de la femme, tenue du 15 au 26 juillet 1985.

Ces stratégies prévoient entre autres : "... l'intégration des femmes à toutes les étapes du développement, la promotion des femmes dans les organisations politiques et les différentes institutions jusqu'à la réalisation d'une parité avec les hommes."

Depuis la déclaration de l'Indépendance, la femme malgache est éligible à toutes les consultations électorales populaires et use de son droit de vote (24 avril 1959). Les trois Constitutions des trois Républiques qui se sont succédées, reconnaissent ce droit et stipulent le principe de l'égalité des sexes.

Force est, cependant, de constater que dans l'ensemble, les dispositions légales, les discours, les séminaires et leurs cortèges de recommandations n'ont pas entraîné de véritables changements aux conditions de vie des femmes et à leur participation à la vie politique.

La participation politique effective de la femme malgache

Le nombre de femmes qui occupent des fonctions électives a diminué mondialement, puisqu'elles ne représentaient que 15% de l'ensemble des postes en 1988 pour atteindre 11% en 1991 (Nifong), et elles sont pourtant plus de 50% de la population mondiale!

Aux Etats-Unis, comme en Europe ou sur le continent africain, les femmes sont pratiquement absentes du milieu diplomatique, du Sénat, du gouvernement, des municipalités.

Le cas de Madagascar ne diffère pas de celui des autres continents. Dans l'administration malgache, la proportion des femmes fonctionnaires, est passé de 20% en 1977 à 43% en 1993, mais 64% de ces femmes sont concentrées au bas de la hiérarchie occupant des postes d'employées et d'ouvrières non qualifiées. Certes la participation féminine à l'enseignement est passée de 39% en 1985 à 43% en 1990 et 71% des diplômés en Lettres sont des femmes, 20% sont inscrites dans les filières polytechniques, 24% en télécommunications, 38% en chimie (UNICEF) mais cette participation ne se traduit pas par leur présence plus importante aux postes de décision et dans la sphère politique; aucune femme n'est secrétaire-générale d'un ministère. Sur les 166 directions de ministère recensées, 19 seulement sont occupées par des femmes; aucune femme n'est présente au sein de l'Inspection générale de l'État. Sur les 11 membres de la Haute cour constitutionnelle, deux sont des femmes. Sur les 11 membres du Conseil supérieur de contrôle, deux sont des femmes.

La participation de la femme dans les processus décisionnels est encore très limitée, que ce soit au niveau des syndicats, du parlement, du gouvernement ou des partis politiques. Les députés femmes n'étaient que deux sur la centaine que comptait l'Assemblée nationale de la 1ère République en 1965. Elles étaient sept sur les 137 membres de la IIe République (1991) et l'actuelle Assemblée nationale ne compte que huit femmes sur les 138 et aucune n'est présidente de commission.

Les gouvernements successifs depuis l'Indépendance à nos jours ont fait très peu confiance aux femmes : la première République avait nommé trois Secrétaires d'État; la deuxième République, une seule femme, qui fut ministre de la Culture, la troisième République, une dans chaque gouvernement.

Il n'y a pas de femme ambassadeur de Madagasikara. Il n'y a pas eu de femme présidente de délégation spéciale de préfecture ou de province dans les années 80.

La présence des femmes dans le champ politique reste encore à étudier. Certes, elles participent massivement aux votes, à la vie des communes et des cantons, mais souvent, leur intervention se limite dans les domaines du reboisement, d'assainissement et d'hygiène. C'est-à-dire qu'elles sont cantonnées dans leur rôle d'exécutantes, rarement là où se prennent les décisions. Bref, les femmes malagasy sont très rares aux postes de représentation et de leadership politiques.

Au sein de la société civile, la participation des femmes aux syndicats est quasi inexistante. aucune femme n'a occupé le poste de président ou de secrétaire général d'un syndicat qu'il soit autonome ou affilié à un parti politique. Par contre, on les retrouve dans les bureaux, comme secrétaires. Elles jouent un rôle déterminant dans les organisations pour le développement et dans les organisations socio-culturelles dites "apolitiques" où leur participation très active est appréciée en raison de leur rôle de catalyseur. Toutefois, on note leur "marche de crabes" (Mouvement ivoirien des femmes démocrates) lorsqu'il s'agit de leur insertion dans les partis politiques.

Présence des femmes dans le processus démocratique et électoral de Madagasikara

Cette présence est à la fois significative et insuffisante et manifeste encore la résistance de la société à la promotion politique de la femme.

Depuis l'avènement de la démocratisation qui a permis la mise en application du multipartisme, il existe 53 partis politiques enregistrés auprès du MININTER en date du 13 mars 1992, et seulement 29 femmes sont membres des bureaux politiques sur les 302 noms recensés (c'est-à-dire 9,7%) et l'on ne parle d'aucune femme à la tête d'une organisation ou d'un parti politique. Elles se retrouvent souvent marginalisées dans ce qu'il convient d'appeler "la section féminine" des partis.

Les postes de responsabilité et de décision au sein du parti leur échappent. On confine souvent les femmes dans le rôle d'accompagnatrices des leaders et de leurs épouses, de secrétaires ou d'agents des relations publiques.

Durant les événements populaires qui ont marqué le processus de démocratisation à Madagasikara en 1991, les femmes ont été partie prenante dans le rôle des "Reny" (mères), durant les sit-ins en province et dans la capitale, en contestant dans l'espoir d'un mieux-être, pour une société plus juste et plus viable, mettant ainsi fin au régime autoritaire de la IIe République. Pourtant lorsque vint la

convention du 31 octobre qui a signé la fin du conflit et a mis en place le processus de transition vers la IIIe République, aucune femme n'était présente. Elles ont participé aux différents forums régionaux et nationaux qui ont contribué à l'élaboration de la nouvelle constitution, mais leur présence fut plutôt discrète.

Tout au long des élections successives (présidentielles, législatives et les referendums) qui se sont déroulées lors de la mise en place des institutions de la IIIe République, les femmes faisaient partie des observateurs pour des élections libres et non frauduleuses, mais sur les 7000 à 8000 observateurs mobilisés, elles ne représentaient que 20%

aucune chance d'être élue. Rares étaient celles qui se trouvaient en tête de liste. On a pour preuve, le fait que l'actuelle Assemblée nationale ne compte que 8 femmes sur les 138 élus dont une a remplacé un député défunt et une autre un député nommé ministre. Nous osons espérer qu'une femme sera élue au Sénat. L'acquisition du droit de vote n'a donc pas permis aux femmes d'avoir une grande influence sur les destinées politiques du pays.

Lors des dernières élections municipales, une vingtaine de maires sur 823 (2,4%) sont des femmes; 137 femmes conseillères municipales sur un total de 9412 conseillers (1,4%).

Les femmes qui ont été parmi les fondateurs/initiateurs du CNOE, association apolitique mais qui traite de politique puisqu'elle fait de l'éducation civique et de l'observation de la vie publique, l'ont marqué de leur présence et de leur personnalité alors qu'elles occupaient des postes au niveau national. C'est au niveau régional que les femmes sont nettement minoritaires. Ainsi dans les 6 bureaux de province (chaque bureau étant composé de 9 à 12 membres), les femmes ne représentent que 26,5% de l'ensemble.

Dans les 92 préfectures où le CNOE est présent les femmes sont encore en minorité. Certains bureaux de section sont même entièrement composés d'hommes. Sur 693 membres-animateurs de bureau 181 sont des femmes (26,1%).

Comment expliquer cette situation? Quels sont les obstacles à la promotion des femmes malagasy?

Obstacles/contraintes à la promotion de la citoyenneté

Nous référant à la définition de la citoyenneté donnée plus haut, nous pouvons dire que le statut de citoyen implique "la possibilité de contribuer à l'élaboration des règles et normes qui régissent la vie en collectivité, et qui déterminent les modalités d'accès aux ressources et aux services de base (Forum d'ONG et associations africaines).

Or de nombreuses contraintes bloquent l'accès de la femme à une véritable citoyenneté. Ici je vais moins me référer aux obstacles matériels, je vais plutôt partager avec vous certaines convictions.

Avant tout culturels et politiques

Il ne s'agit pas d'évacuer les fardeaux économiques et sociaux qui écrasent encore beaucoup de femmes du continent africain dont Madagascar, et les empêchent de prendre leur place et jouer leur rôle dans le développement et la vie publique et politique. Il s'agit plutôt d'orienter notre réflexion vers une dimension plus culturelle et plus politique de la promotion et de l'émancipation de la citoyenneté de la femme.

Le noeud du problème réside encore et toujours, dans



Reprinted with permission of the International Women's Tribune Centre.
Artist: Anne S. Walker

environ. Seulement 1% des présidents de bureaux de vote étaient des femmes.

Quant à la représentativité au niveau des candidatures, elle est insignifiante puisque sur les 8 candidats à la présidence de la République, il n'y eut qu'une seule femme (ce qui est déjà un grand pas vers une présence accrue des femmes au plus haut niveau politique).

Sur les 1803 candidats aux législatives, 161 femmes ont été inscrites (c'est-à-dire 8%). Il faut noter que la plupart de ces femmes n'ont fait que de la figuration et ont davantage servi d'alibi, étant souvent reléguées en deuxième, quatrième ou dernière place sur la liste, c'est-à-dire sans

le fait que le pouvoir est dans les mains d'une minorité.

Minorité non seulement formée d'hommes, mais de groupes de personnes qui se sont appropriés les mécanismes qui donnent accès au pouvoir et permettent de s'y maintenir.

Cette situation perdure à cause des : conformismes socio-culturels et politiques; inégalités devant l'accès aux ressources qui rendent pénibles les conditions de vie des femmes et qui briment leurs activités, combinées à une paupérisation croissante; exclusions pernicieuses des mécanismes de prise de décision et l'inexistence de culture démocratique, tant à l'échelle de la famille qu'à celle de la collectivité.

Par ailleurs la politique exige une disponibilité de temps et d'esprit, une formation adéquate que la femme, écrasée par les problèmes sociaux tels l'analphabétisme et les préjugés, n'est pas en mesure de fournir.

De la responsabilité des femmes

La femme estime que la politique est l'affaire des hommes. En effet, maintenue pendant longtemps dans une sorte de minorité juridique et statutaire de par les traditions, elle est convaincue que sa place se situe en arrière-plan, derrière celle de son "tuteur" qui est soit son père, soit son mari, soit son frère. L'éducation différente donnée aux filles et aux garçons, ainsi que le caractère de faiblesse attribuée à la femme alors que l'homme est le sexe fort, contribuent à accentuer la marginalisation des femmes et ne les préparent pas au combat politique.

Cependant il nous faut aussi admettre que dans le secteur moderne, le manque de volonté de la femme, accompagné d'une information déficiente, d'une formation inadéquate, d'une absence de culture politique, de la piètre qualification professionnelle sont également des obstacles importants. Je voudrais ici insister et mettre l'accent sur la responsabilité qui incombe à la femme elle-même, parce que le domaine politique reste encore la chasse gardée des hommes. Par exemple, il manque à la femme l'audace nécessaire pour s'imposer, et faire entendre sa voix, son opinion en public, dans les sphères décisionnelles et politiques. Les femmes, surtout en milieu rural et dans une certaine mesure en ville, sont conservatrices et restent attachées à leur rôle et à leur place dans la société.

Par ailleurs, la dispersion des actions, des champs de lutte pour la promotion des femmes est également un obstacle à l'avancée. Le changement des attitudes ne peut se réaliser qu'en s'appuyant sur des réseaux associatifs et solidaires au niveau local et national d'abord, avant de se lancer au niveau international.

La tâche est déjà suffisamment difficile et encore si loin des objectifs que les femmes ne peuvent se payer le luxe de se dissocier.

Approche restrictive homme-femme

Pendant trop longtemps, les études et les projets touchant la participation de la femme au développement ont

considéré la femme en soi et non en fonction des relations entre elle et l'homme c'est-à-dire entre GENRES. Ainsi on a misé sur les différences biologiques entre l'homme et la femme et non sur un concept social. Cette approche classique par le "rôle" a empêché de voir que c'est "la société qui a renforcé les différences biologiques secondaires et nous a fait croire que les différences entre les femmes et les hommes sont considérables et que l'écart qui les sépare est presque infranchissable" (Proulx).

Dans la plupart des sociétés, les femmes sont moins favorisées que les hommes parce que longtemps, l'approche n'a pas tenu compte de tous les aspects de l'organisation sociale, politique et économique et on a trouvé naturel que la femme soit minoritaire dans certains secteurs de l'organisation sociale, dont celui de la politique.

Cette approche a relégué les femmes au travail domestique, donc manuel. Au sein de la famille, les responsabilités sont également réparties suivant le même schéma : aux femmes, le travail domestique (appui, soins et entretien des membres de la famille), aux hommes, la gestion de l'ensemble, les décisions et le contrôle des membres de la famille. Cette division a véhiculé et renforcé la logique suivant laquelle les femmes sont naturellement plus aptes à s'occuper des enfants, des tâches ménagères, alors que les hommes ont une aptitude naturelle pour l'organisation, la production, la résolution de conflits.

La pauvre participation des femmes à la sphère décisionnelle et politique, les contraintes et facteurs qui entravent cette participation, placent la femme malagasy et africaine en général, dans une situation de "citoyenne de seconde classe" (Forum d'ONG et associations africaines). Elles sont politiquement faibles et ont un pouvoir de négociation très limité à tous les paliers d'intervention de l'État, qu'il soit local, régional ou national. Comment pouvons-nous y remédier?

Perspectives pour une citoyenneté vécue pour les femmes

Dans cette dernière partie, je voudrais sortir des chantiers battus et porter mes réflexions dans une autre direction, qui appelle une autre vision de la place et de la participation de la femme malagasy et africaine dans l'histoire qui se construit actuellement. C'est plus une profession de foi que je voudrais partager avec vous que l'énumération d'actions. Ce qui va suivre est moins l'énumération d'actions qu'une profession de foi.

Conditions pour l'émancipation et la promotion de la citoyenneté de la femme

Plusieurs conditions doivent être considérées pour rendre possible cette émancipation.

•Faciliter l'accès de la femme à l'information, à l'éducation avec une attention particulière accordée à celle des filles; et à la transmission du savoir traditionnel aussi bien dans les écoles institutionnelles qu'au niveau informel;

au savoir-faire et à la formation professionnelle plus approfondie lui ouvrant un égal accès aux emplois et fonctions supérieurs. Cela afin de lui permettre une participation efficace à tous les stades du processus de décision.

• Promouvoir des programmes éducatifs qui reconnaissent le rôle et la place de la femme dans la société et qui ne reproduisent pas les schémas traditionnels qui maintiennent la femme dans un statut inférieur, comme le concept du genre et l'éducation au civisme.

• Agir pour l'éradication permanente de la pauvreté qui est l'un des principaux facteurs d'exclusion. Cela passe par une information sur la nature des politiques économiques nationales afin que les femmes puissent participer à leur élaboration et agir sur les effets, par exemple, de l'ajustement structurel.

• Faire pression auprès des pouvoirs publics pour qu'ils assurent l'application des conventions et autres instruments internationaux qui visent à éliminer toutes les formes de discrimination.

• Systématiser l'approche "genre et développement" qui permettra d'aborder la question de la position des femmes, c'est-à-dire leur niveau social, politique et économique relativement aux hommes. Cette approche GD pousse les femmes à participer, en tant que partenaires égales, aux décisions qui concernent aussi bien les femmes que les hommes. Elle souligne aussi l'importance d'une meilleure compréhension des structures qui causent l'inégalité entre les sexes, la mauvaise répartition de la richesse sociale et du capital et la disproportion des forces politiques en place. Approche qui fait admettre que les hommes ont trop de pouvoir et les femmes n'en ont pas assez, mais surtout qu'il est possible de changer cet état de chose.

Réhabilitation de la citoyenneté

Les femmes malagasy ne constituent pas encore un poids politique suffisant pour être reconnues et prendre la place qui leur revient. Les femmes elles-mêmes n'ont pas encore pris conscience de la force qu'elles représentent. C'est pourquoi, je voudrais partager les convictions suivantes.

Il ne faut pas s'attendre à ce que les hommes se rallient facilement à la libération des femmes. Il y aura de la résistance et un travail de persuasion considérables. Il s'agit pour les femmes de se prendre en charge, de décider une bonne fois pour toutes qu'elles sont des partenaires et des agentes de développement, de la gestion gouvernementale, à l'égal des hommes, dans la perspective du processus démocratique qui est en marche.

La démocratie est indissociable de l'oeuvre de la femme et de l'homme qui sont ensemble, solidaires. Il faut que les femmes en soient convaincues. Car une fois encore, on agit comme si la démocratie ne concerne pas la femme et n'est qu'une affaire d'homme. On ne bâtit pas une société sur l'exclusion et la confiscation du pouvoir, au profit d'un groupe et au détriment d'un autre.

Les femmes doivent s'investir durablement et de façon

continue dans le militantisme politique, en acceptant des postes de responsabilité au sein des partis politiques soit en les exigeant, soit en les revendiquant s'ils ne leur sont pas spontanément proposés. Et pourquoi pas en créant elles-mêmes des partis politiques? Il est temps, qu'elles arrêtent d'évoluer dans l'ombre des hommes.

Le droit de la femme à la considération, à sa participation plus efficace à la vie publique, à la gestion de la cité est plus qu'une exigence humanitaire, c'est la condition du développement et d'une démocratie plus juste, plus viable.

Pour cela, les femmes, qu'elles soient malgaches, africaines, européennes, américaines, asiatiques, d'aujourd'hui ou de demain, doivent sortir de leur fatalisme et de leur soumission et ne plus demeurer étrangères à ce qui se passe au sommet et dans les batailles pour le pouvoir. Cela suppose l'accès à des postes de responsabilité aux échelons supérieurs dans la gestion des affaires de l'État. Cela suppose la réorganisation des associations de femmes déjà existantes qui doivent militer aussi bien pour la promotion de l'autonomie économique que pour une action politique autonome, car nous devons admettre que le pouvoir politique et le pouvoir économique sont étroitement entremêlés. C'est surtout au sein des associations qui agissent comme groupes de réflexion et d'action que la promotion de la femme va se faire et entraîner "de facto" une prise de participation dans la vie politique. Les organisations et associations de femmes doivent d'une part démystifier la politique qui fait encore peur aux femmes, d'autre part elles doivent refuser de servir d'alibi et d'être la bonne conscience des organismes internationaux et celle des gouvernants.

Dès aujourd'hui, intégrons dans nos activités la formation au leadership, à la politique et à ses mécanismes. La route sera longue, longue et douloureuse comme une naissance, mais belle comme elle. De plus le chemin déjà parcouru est une source d'espoir pour celles et ceux qui défendent la cause des femmes. Des espaces plus ouverts, plus propices sont offerts aux femmes. Car "enseigner aux femmes, les convaincre que les choses pourraient être différentes : voilà le véritable catalyseur." Beijing a été déterminant pour le présent et l'avenir des femmes, car comme l'a souligné, Mme Mongella, Secrétaire générale de la Conférence, celle-ci a été l'occasion de faire prévaloir l'esprit de progrès, l'imagination et le sens de l'action ("Dix ans après Nairobi ... Pékin"). Mais cela appelle nécessairement une concertation, une solidarité des femmes du monde entier. George Balandier a dit un jour: "quand on rêve seul, ce n'est qu'un rêve, quand on rêve à plusieurs, c'est le début de la réalité."

Marcelline Razafimbelo est chef de département au centre d'information et de documentation scientifique et technique vacataire à l'Université d'Antananarivo et elle y enseigne les sciences de l'information. Elle a fait partie de la délégation malgache au Forum des ONG de la Conférence internationale des femmes à Beijing.

Références

- Kintana. "Dix ans après Nairobi-Pékin." *Kintana* 833 (1995): 10.
- Dans les Médias Demain (DMD). "Femmes malgaches : une faible représentativité." *DMD* 467 (21 Mars 1996): 29-30.
- Forum d'ONG et Associations africaines. "Citoyenneté développement humain en Afrique vers le Sommet mondial sur le développement social et la conférence mondiale sur les femmes: Rapport final (provisoire)." 30 juin au 04 juillet, 1994.
- Mouvement ivoirien des femmes démocrates. "Femmes et processus de démocratisation en Côte d'Ivoire." Communication présenté par François Kaudjhis-Offoumon lors du Séminaire international sur le rôle de la femme dans le processus de démocratisation en Afrique. Abidjan: Mouvement Ivoirien des Femmes Démocrates, 2 au 5 décembre 1993.
- Nifong, Christina. "De l'Autriche à la Zambie, les femmes se donnent la main." *Kintana* 833 (1995): 11-12.
- Organisation des Nations Unies (ONU). *Le pouvoir de décision des femmes dans le domaine économique*. New York: Département de l'information, 1995.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), New York. *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris : Economica, 1995.
- Programme d'appui à l'organisation des services documentaires des parlements du sud. "Femmes et pouvoir politique." Paris: Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF), Programme PARDOC, 1995.
- Proulx, Sylvie. "Performances des administrations du développement : approche genre et développement." Séminaire femme et développement. Atlanta: Clark Atlanta University, 1995.
- Randrianarivelo, Bejamina. *Le rôle économique de la femme dans la lutte contre la pauvreté*. Antananarivo: Comité de Concertation et de Coordination des Associations et ONG/Femmes de Madagascar (F3CM), 1995.
- Raobisaholy, Albertine, et Hélène Wagner. *Enquête sur la condition de la femme malgache en milieu urbain : résultat de l'enquête par questionnaire*. Antananarivo: USAID, 1989.
- Razafimbelo, Lily. *La femme, la politique, et les élections*. Antananarivo: Comité de Concertation et de Coordination des Associations et ONG/Femmes de Madagascar (F3CM), 1995.
- Razafimbelo, Lily. *Le pouvoir de décision des femmes dans les domaines économiques et politiques : rêve ou réalité ?* Antananarivo: CIDST, 1996.
- Razafimbelo, Lily. *Quelle gouvernance pour Madagascar de l'an 2030 ?* Antananarivo: Comité National d'Observation des Elections (CNOE), 1995.
- UNICEF. *Analyse de la situation des enfants et des femmes à Madagascar*. Antananarivo: UNICEF, 1994.

KRISANTHA SRI BHAGGIYADATTA

North-South Monologue

Never have so many
With so much words
Had less to say
To continue
To do nothing

*

North-South Monologue

The over-fed speak of hunger
sounds like a burp
(it smells)

The very able speak of
dismemberment
sounds like a crack
(it smells)

the well-defended speak of
peace
sounds like a bomb
(it smells)

Excerpted from *The Only Minority is the Bourgeoisie* (Toronto, Black Moon, 1985). Reprinted with permission of the author.

Krisantha Sri Bhaggiyadatta is a Toronto writer.